Nations Unies S/PV.4228



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 novembre 2000
Français
Original: anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 4228e séance du Conseil de sécurité

Tenue à huit clos dans la salle du Conseil, au Siège, à New York, le lundi 20 novembre 2000, à 15 h 30

À sa 4228e séance, tenue à huit clos le 20 novembre 2000, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée « La situation au Timor oriental ».

Conformément à ce qui a été convenu lors des consultations préalables du Conseil, les représentants des pays qui fournissent des contingents à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) ont été invités à participer à la séance.

Le Conseil a entendu un exposé de S. E. l'Ambassadeur Martin Andjaba, Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies et chef de la Mission du Conseil de sécurité au Timor oriental et en Indonésie, qui a présenté le rapport de la Mission (S/2000/1105).

Les membres du Conseil ont examiné le rapport à titre préliminaire.

00-75570 (F) 201100 201100